



CDEN du 2 octobre 2017

Déclaration liminaire de la FSU

LES FAUSSES NOTES DE LA RENTRÉE



Pour le pouvoir, cette rentrée est le temps du mépris avec les « illettrés », « les gens qui ne sont rien », « les cyniques », « les fainéants ». Pour la FSU, cette rentrée est placée sous le signe de la combativité : l'actuel gouvernement sous couvert de rénovation a déclaré la guerre aux travailleurs, chômeurs et retraités de ce pays tout en multipliant les cadeaux aux plus nantis : réforme de l'ISF, transfert des cotisations chômage et maladie vers la CSG, maintien du CICE. Dans le même ordre d'idée, les ordonnances Macron parachèvent le dépeçage du Code du Travail entrepris par la loi El Khomri : plafonnement des indemnités, inversion de la hiérarchie des normes, fusion des instances. Autant de mesures que la FSU combat et dont elle voit bien l'équivalent dans la Fonction Publique

En effet, la FSU dénonce la politique annoncée pour la Fonction Publique et ses personnels. L'austérité continuée se traduira par le gel du point d'indice, le retour du jour de carence, l'ajournement des mesures de revalorisation PPCR (notamment pour les catégories B et C) et la suppression annoncée de 120 000 postes. Quant à l'hypothèse d'une déconnexion de la valeur du point d'indice entre les trois Fonctions Publiques, c'est une véritable provocation qui aboutirait à ce que des personnels soient payés différemment selon leur employeur pour exercer le même métier. Les agents ont déjà payé leur contribution à l'austérité avec une perte de pouvoir d'achat de 9 % en 8 ans. Ils n'ont pas, non plus, à être stigmatisés pour cause de maladie ! Cette politique vexatoire et punitive, couplée à une vision malthusienne des services publics, ne peut que conduire à une réduction de nos missions et du service rendu aux usagers.

Dans l'Éducation, Le Ministre voulait une rentrée en musique dans tous les établissements scolaires. Or, force est de constater que la partition n'a pas pu être tenue. Les effets d'annonce ne résistent pas à un examen sérieux de la réalité. Il semblerait que l'instrument le plus utilisé ait été le pipeau !

En effet, cette rentrée est placée sous le signe d'une crise de recrutement sans précédent qui dégrade les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels. Au niveau national, on constate dans le premier degré que le vivier de personnels s'avère insuffisant ; dans le second degré, 13 % des postes au concours n'ont pu être pourvus. La FSU s'élève par avance contre les conséquences de cet état de pénurie : remplacements non assurés, heures perdues, et recours aux personnels précaires. Elle réaffirme la nécessité d'une véritable politique de pré-recrutements.

De même, les annonces multiples du Ministre relèvent plus de la communication que d'une réelle prise en compte des difficultés des élèves et des personnels : CP à douze, rétablissement du latin et des bilangues, retour des évaluations en CP et en Sixième. Concrètement, ces mesures prises sans concertation et sans moyens s'avèrent irréalisables et, pour certaines, témoignent d'une orientation politique plus réactionnaire que démocratique.

Concernant les nombreux bacheliers en panne d'inscriptions, la FSU rappelle qu'APB n'est qu'un outil, qu'il n'est pas à lui seul responsable du gâchis de cet été. Il est malhonnête d'incriminer le seul algorithme sans poser la question ni des capacités d'accueil du Supérieur, ni des conditions d'études des étudiants, ni des petits boulots auxquels ils sont contraints, ni de la faiblesse de l'encadrement pédagogique. De même, il est tout aussi malhonnête de cacher le retour à la sélection sous le masque des prérequis et du développement de l'apprentissage, ce qui de fait interdirait l'Université aux bacheliers technologiques et professionnels. La FSU profite de ce débat pour rappeler son exigence républicaine de démocratisation.

Pour toutes ces raisons, la FSU estime que les personnels qu'elle représente sont doublement attaqués comme professionnels de l'éducation et comme fonctionnaires. Elle appelle donc à la grève et à la manifestation le mardi 10 octobre 2017.

Dans le Premier Degré

Comme trop souvent, cette rentrée s'est faite sous l'empire de la communication. Dans la Drôme, sur le terrain, la situation de l'école continue à se dégrader. Nous sommes loin des prouesses médiatiques de notre nouveau ministre qui enchaîne les approximations pour maquiller les restrictions budgétaires.

Par où commencer ? Peut-être par le plus amusant. « La rentrée en chantant ». Au-delà des quelques vidéos de propagande gouvernementale visant à rendre l'exercice particulièrement porteur, alors que pour la majorité des enseignants, la commande était complètement décalée et elle a été particulièrement raillée dans les salles des maîtres.

Deuxième acte de la grande mascarade de cette rentrée : les évaluations nationales CP. Évaluations diagnostiques au service des enseignants, elles sont arrivées dans les écoles trois semaines après la rentrée. Autant dire un peu trop tard pour qui exerce ses missions avec professionnalisme. Nous passerons ici sur leur caractère très perfectible puisque le ministère lui-même l'a admis dans une lettre envoyée à la profession.

Troisième acte : le dédoublement des classes de CP. Là encore, le grand écart entre théorie et pratique a de quoi subjugué ! Dans la Drôme, cette mesure ne concerne ... qu'une seule école ! On est donc loin de la mise en œuvre ambitieuse d'un dispositif présenté pourtant comme la mesure phare du gouvernement. Et pour cause, elle se fait à moyens constants.

Ainsi, le traditionnel « déshabiller Pierre pour habiller Paul » va devoir s'appliquer lors de la prochaine carte scolaire afin de généraliser le dédoublement des CP à toutes les écoles REP du département. A cette occasion, le dispositif « maître plus » va forcément être mis à mal, comme c'est déjà le cas dans de nombreux départements.

Quatrième acte : la fin des contrats aidés. A l'heure où l'on cherche à enfumer les personnels avec l'allègement des tâches administratives des directeurs qui n'a jamais eu lieu, voilà qu'on les prive du peu de moyens humains dont certains bénéficiaient. Il aura fallu que des élèves ne puissent pas faire leur rentrée pour que le gouvernement, via une note aux préfets, finisse par acter le maintien de quelques miettes en direction des écoles rurales et des élèves en situation de handicap.

Pour le reste, la rentrée s'est faite de manière tendue pour différentes raisons :

- La FSU continue de déplorer des seuils d'ouverture de classes beaucoup trop élevés. Un seuil d'ouverture en maternelle fixé à 30 élèves par classe, est-ce bien raisonnable ? Ce qui serait bon pour le CP (effectif réduit) ne le serait donc pas un an avant ! Travailler le développement du langage avec 30 élèves de grande section serait acceptable ! Ce n'est pas ce que pensent les enseignants ni les parents d'élèves concernés.
- La FSU continue de dénoncer le manque de moyens qui permettraient de rendre opérant le principe d'inclusion. Outre les retards de notification ou bien l'absence d'AVS pour l'accompagnement du handicap, les RASED ne peuvent intervenir auprès des élèves en difficultés, les secteurs d'intervention étant trop étendus, les équipes étant incomplètes. Bref ... les RASED sont restés dans le même état de délabrement depuis 2010. Mais la marche forcée de l'inclusion à moyens constants se poursuit, ce qui conduit nombre de personnels à craquer et il sera alors bien commode de les montrer du doigt pour mieux faire passer les bonnes vieilles recettes libérales.
- La FSU juge inadmissible le recours aux contractuels pour pallier l'insuffisance du recrutement ou les refus de titularisation, en raison d'une désaffection grandissante pour le métier. Ce qu'il y a de plus choquant est de voir le même employeur, le Rectorat, écarter des candidats à la titularisation pour aller ensuite rechercher ces mêmes étudiants et leur proposer le statut de contractuels.
- La FSU trouve opaque la mise en œuvre des conventions ruralités dans le département de la Drôme. A aucun moment du processus, les organisations syndicales représentatives n'ont été associées. La FSU demande qu'une information claire soit apportée sur ce sujet.

Dans le Second degré,

Bilan de rentrée

Cette rentrée, malgré les annonces de Madame la rectrice de l'Académie de Grenoble, a malheureusement montré le manque criant de personnels enseignants. Non seulement les effectifs sont pléthoriques, mais c'est seulement après un mois de cours que la plupart des élèves ont globalement tous leurs professeurs. La Direction des Ressources Humaines a d'ailleurs indiqué aux chefs d'établissements que "l'académie de Grenoble fait face à un nombre important de postes restés vacants, faute de vivier et compte tenu de nombreux désistements de personnels contractuels positionnés au cours de l'été. Certaines disciplines sont tout particulièrement concernées, parmi lesquelles les mathématiques, les sciences physiques, les lettres et langues, la technologie et les sciences de l'ingénieur, l'économie-gestion. Il en résulte une grande difficulté pour répondre aux appels téléphoniques nombreux des chefs d'établissement, comme à ceux des usagers, et le nombre significatif de courriels à traiter a généré un retard dans leur prise en compte. Un dispositif de gestion

de crise est mis en place au rectorat. Engagement est pris de répondre aux demandes formulées par courriel sous 3 jours."

On va donc assister à une explosion de la précarité que la FSU combattra. De même, elle condamne la suppression des CUI, emplois certes beaucoup trop précaires, mais qui répondaient à des besoins réels ainsi que la mise en place de Services Volontaires Civils, emplois non salariés, alors que nous aurions besoin de personnels permanents sous statut pérenne.

Périmètres et cartes scolaires

La FSU se montre particulièrement sceptique quant à la méthode utilisée par le Conseil Départemental de la Drôme pour mettre en place les périmètres et la carte scolaire des collèges. En effet, depuis plusieurs années cette question revient systématiquement au CDEN de rentrée organisé par le département. Pour la FSU, il ne s'agit pas de rouvrir des négociations tous les ans afin de complaire à d'évidentes demandes clientélistes mais bien de trouver un équilibre entre Service Public d'Éducation, mixité sociale et inquiétudes parfois légitimes des usagers. Ainsi, il est assez difficile d'admettre une remise en cause de la carte scolaire sur Beaumont et sur Montélimar alors même qu'un cabinet d'étude a rendu des conclusions particulièrement onéreuses, il y a à peine deux ans.

Force est de constater que l'ouverture du collège Marcelle Rivier, alors que sa rentrée n'a pas été sans dysfonctionnement, n'a absolument pas « désengorgé » celui de Portes puisque les classes de ce dernier ont majoritairement des effectifs entre 28 et 30 élèves. Par ailleurs, la nouvelle carte proposée par le Conseil Départemental risque fort de déstabiliser le collège Armorin avec la perte des communes de La Baume-Cornillane et d'Ourches. De même, les élèves de Malissard risquent fort de partir dans l'éducation confessionnelle au lieu d'aller au collège Camille Vernet, tout comme précédemment ceux de Beaumont préféraient le privé à Paul Valéry, collège public rattaché à cette commune. Enfin, on peut espérer que le rattachement de l'école Montaigne au collège Paul Valéry est dû à une ligne de bus qui éviterait l'Institut Notre Dame !

Pour Montélimar, il est assez aberrant de voter des changements annuels de périmètre scolaire pour le collège Duras. La FSU tient à rappeler que cet établissement répond au cahier des charges établi par le Conseil Départemental sur une base de 600 élèves. La réussite de cette construction a été saluée lors de son inauguration en 2014. C'est pourquoi il paraît peut soutenable de transformer ce collège trois ans plus tard pour entasser 850 élèves au détriment des conditions d'études voire de sécurité de ces derniers.

Enfin, le Conseil Départemental indique qu'une étude est prévue pour revoir la sectorisation sur le Grand Sud. La FSU tient à rappeler que la reconstruction d'un collège à Suze-la-Rousse est l'occasion de rapatrier les élèves drômois « vendus » au Vaucluse il y a quelques années. Il est donc nécessaire de calibrer cet établissement afin que tous les élèves drômois soit scolarisés dans la Drôme.

Transports et déplacements

La FSU rappelle une fois encore son attachement à la gratuité des transports et s'élève de nouveau contre la délégation de compétence aux autorités organisatrices de la mobilité (AOM) que sont Valence Déplacements et Montélimar Agglomération. En effet, la taille de ces nouvelles baronnies impose à la grande majorité des familles drômoises l'obligation de prendre une carte complète pour leurs enfants ou bien leur véhicule personnel.

Dotations de fonctionnement et d'équipement

La FSU prend acte que le Conseil Départemental calcule la dotation de fonctionnement des collèges en fonction des effectifs. Elle constate que des chiffres consolidés ne sont pas encore fournis par la DSDEN, ce qui rend ce calcul peu fiable. La dotation sera donc au mieux maintenue au niveau de 2016, ce qui correspond à une baisse puisqu'il faut tenir compte de l'inflation.

De plus, la FSU s'oppose aux dotations globalisées liées aux actions éducatives car elles participent, dans le cadre de l'autonomie des établissements, à une mise en concurrence des disciplines au sein même du collège et à un véritable marchandage entre les collègues afin de construire des projets pour leurs élèves. Bilan des classes vertes 1er degré (engagement de Madame Henry : voir PV du CDEN du 26 septembre 2016)

Sécurité

La FSU s'oppose à la mise en place de caméras de vidéo-surveillance dans les collèges de la Drôme. Elle rappelle que la sécurité passe avant tout par la présence de personnels de surveillance formés et correctement rémunérés. Elle dénonce la suppression massive des CUI mais aussi le manque d'AED.